

Le Montierois

Mai Juin Juillet 2017

☎ : 03.44.51.76.61 - ✉ : 03.44.19.57.31

✉ : mairiemontiers@wanadoo.fr

<http://www.mairie-montiers.fr/>



Les inondations à Montiers hiver 2001

Informations de la commune

○ **Assainissement collectif**

Les travaux portant sur l'assainissement collectif ne pourront débuter qu'après réception de l'arrêté de subvention de la tranche 4 (Pronleroy).

Dès que ce document est en possession du syndicat de l'assainissement, les réunions et travaux s'enchaîneront sur Montiers.

○ **Au dernier conseil municipal**

- Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas relever les taux des taxes pour 2017.
- Demande de subvention pour l'acquisition d'un système de vidéo protection afin d'assurer la sécurité des biens et des

personnes. Ces caméras permettront de résoudre certains problèmes récurrents de cambriolages, de vols ou d'incivilités.

- Demande de subvention pour les travaux de l'église Saint-Sulpice - cette 2^{ème} tranche porte sur le sauvetage et la sécurisation de la croisée (charpente au-dessus de l'autel)

○ **Elections présidentielles du 23 Avril 2017**

Résultats du 1^{er} tour

		%
INSCRITS	299	
VOTANTS	261	87,29
BLANCS ET NULS	6	
SUFFRAGES EXPRIMES	255	
Marine LE PEN	91	35,69
François FILLON	49	19,22
Jean-Luc MELENCHON	49	19,22
Emmanuel MACRON	37	14,51
Nicolas DUPONT-AIGAN	12	4,71
Benoit HAMON	8	3,14
Jean LASSALLE	4	1,57
François ASSELINEAU	3	1,18
Nathalie ARTHAUD	2	0,78
Jacques CHEMINADE	0	0,00
Philippe POUTOU	0	0,00

Le second tour aura lieu le 7 Mai 2017.

Info mairie

- Les travaux concernant le parking devraient débuter début Mai, des poutres, pierres et tuiles issues de la démolition seront disponibles. Si vous êtes intéressés merci de venir le signaler à la mairie aux horaires d'ouvertures - mardi de 17H00 à 19H00 et samedi de 10H30 à 12H00.

Echéance - 6 mai.

- **Rappel** - Suite à des plaintes en Mairie : Le bricolage le dimanche ou les jours fériés peut être à l'origine de nuisances sonores pour le voisinage, prévues et sanctionnées par les dispositions des articles R.1334-31 et R.1336.7 du code de la santé publique. L'infraction peut être constatée dès lors que le bruit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.
- **Rappel** - Suite à des plaintes en Mairie : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).



AGENDA

- **Lundi 1^{er} Mai 2017**
« Tour de l'Aronde » - Départ de Wacquemoulin à 15H00.
 Arrivée à Wacquemoulin vers 18H00 - 18H30.
Pour Montiers - le stationnement rue des Vignes, rue de l'abbaye et rue des Tournettes est interdit tout l'après-midi.
- **Dimanche 7 Mai 2017**
 2^{ème} tour des élections présidentielles.
 Le bureau de vote sera ouvert de 08H00 à 19H00.
 Le dépouillement se déroulera à l'issue du scrutin.



○ **Lundi 8 Mai 2017**

Une cérémonie commémorative avec dépôt de gerbe aura lieu à **11h30** au monument aux morts. Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

○ **Dimanche 14 Mai 2017**

Randonnée pédestre organisée par les Elus du quartier.

Départ de l'église de Wacquemoulin à **9h00**. Un café est offert par la municipalité avant le départ.

Retour vers **12h** à Wacquemoulin avec possibilité de pique-niquer (sorti du sac).

Venez nombreux, vous ne serez pas déçu.



○ **Lundi 15 Mai 2017**

Rendez-vous culinaire à la salle des fêtes à partir de 14h.

○ **Mardi 23 Mai 2017**

Inscription en Petite Section de maternelle pour les enfants nés en 2014. Prendre **rendez-vous** par téléphone au **03.44.51.82.88** à partir du *mardi 02 mai* entre 12h15 et 13h15. Pour les inscriptions se munir :

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccinations)
- Certificat d'inscription délivré par la Mairie
- Petite photo d'identité avec nom, prénom et date de naissance de l'enfant marqués au dos (uniquement pour les inscriptions en maternelle)



○ **Jeudi 25 Mai 2017**

Passage dans Montiers de la 8^{ème} Retromobile Ravenelloise, de 10h à 10h30.

○ **Samedi 10 Juin 2017**



Le comité des fêtes organise une soirée paëlla à la salle des fêtes animée par un DJ. Le prix du repas est fixé à 18 €, il comprend la paëlla cuisinée au poêlon, le fromage, la salade et le dessert.

La date limite de réservation est fixée au 26 Mai 2017. Le bulletin d'inscription est joint.

○ **Dimanches 11 et 18 Juin 2017**

Elections législatives.

○ **Lundi 12 Juin 2017**

Rendez-vous culinaire à la salle des fêtes à partir de 14h.

○ **Fin Juin 2017**

Kermesse des écoles à La Neuville-Roy

○ **Du 10 au 28 Juillet 2017**

L'accueil de loisirs sera ouvert du 10 au 28 Juillet, avec un centre à La Neuville-Roy et un centre à Montiers.

Seront accueillis les enfants nés entre le 01/01/2015 et le 31/12/2004.

Les inscriptions se feront à la Salle des Fêtes le Samedi 13 Mai de 10h00 à 17h00.

Pour ces inscriptions, se munir :

- * du carnet de vaccination de l'enfant
- * du dernier avis d'imposition reçu en 2016
- * du numéro CAF
- * du numéro de sécurité sociale

○ **Vendredi 14 Juillet 2017**

Une cérémonie commémorative avec dépôt de gerbe aura lieu à 10h00 au monument aux morts.



○ **Vendredi 14 Juillet 2017**

Brocante de Montiers

Organisée par l'ASESS elle se déroulera sur la place du village et la rue de Cambrai de 06H30 à 18H00.

Réservation des emplacements (2€ le m) auprès de :

- Guy Bichat (03 44 51 81 96),
- Christian Carlier (03 44 51 86 93) ou
- Françoise Frenaux (03 44 51 74 89)

avant le lundi 10 Juillet 2017.

○ **Vendredi 14 Juillet 2017**

Repas convivial à déguster sur la place du village organisé par le comité des fêtes. Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement.

○ **Vendredi 28 Juillet 2017**

Dernier ramassage des déchets verts, reprise le 28 août 2017 pour se terminer le 27 octobre 2017.

Bon de réservation pour le repas Paëlla
du Samedi 10 Juin 2017

Nom :

Prénom :

Nombre d'adultes : x 18 €

Réponse obligatoire **avant le 26 Mai 2017** en mairie ou au 06 76 14 18 31 à Paul Letreuille.

Paiement obligatoire à la réservation.

